



Working together for a healthier world™



Règlement

Pfizer Educational Grants décernés au secteur des sciences de la santé de l'Université catholique de Louvain

Objectif du prix

Ce prix d'une valeur totale de 7.500 EURO est destiné à récompenser, quelle que soit la spécialité médicale, 5 Médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (Maccs) particulièrement méritant en leur décernant individuellement une somme de 1.500 EURO.

Comme souhaité par le sponsor, la société pharmaceutique Pfizer, le but de ce prix est de valoriser la formation de Maccs dans ses dimensions scientifiques, cliniques et humaines.

Candidatures

Le prix s'adresse aux Maccs de l'Université catholique de Louvain en dernière année officielle de spécialisation. Dès leur première année de spécialisation, les Maccs seront annuellement informés de l'existence de ce prix.

Cette information individuelle sera complétée par une campagne d'information sous forme d'affiches et/ou de mails visant à assurer une visibilité plus diffusée. L'acte de candidature est nécessaire et se fera par formulaire. Pourra se porter candidat tout Maccs en dernière année officielle de spécialisation. Aucune limite d'âge n'est imposée. Le candidat devra fournir un curriculum vitae académique complété par une présentation personnelle (trois pages maximum), un projet médical (trois pages maximum) et la liste de ses publications scientifiques. Ce document devra intégrer les dimensions scientifiques, cliniques et humaines qui seront toutes prises en compte dans l'évaluation.

Composition du jury

Le jury sera composé de facto du coordinateur à la recherche du secteur des sciences de la santé de l'Université catholique de Louvain qui le préside et du directeur médical des Cliniques Universitaires Saint-Luc ainsi que d'un représentant de diverses spécialités médicales. Deux représentants des Maccs, élus au sein du GALUC*, prendront également part au jury.

*Groupement des Maccs de l'UCL

La composition du jury sera notifiée au Centre Médical des Cliniques Universitaires Saint-Luc. Ne pourront prendre part au jury les personnes présentant des liens familiaux ou des conflits d'intérêt avec les candidats. Il incombera au Président du jury de s'assurer de l'absence de tels éléments. Afin d'assurer une certaine diversité tout en maintenant une ligne de conduite, la moitié du jury sera renouvelée tous les deux ans. La possibilité sera offerte au sponsor de participer aux délibérations du jury en tant que membre invité, sans voix délibérative.

Fonctionnement du jury

Les décisions d'octroi seront prises à la majorité simple. En cas d'ex-aequo, il est envisagé de pouvoir partager le prix, cette décision étant prise à la majorité simple. Si le travail soumis n'est pas de qualité suffisante, la décision sera prise à la majorité des deux tiers de ne pas attribuer le prix.

Calendrier

Les formulaires de candidatures seront disponibles dès le mois de février. La date de clôture des dépôts des candidatures est fixée au **31 mai 2012**.

Remise du prix

L'Organisation de la séance de remise du prix sera confiée à la direction du développement institutionnel et culturel de l'Université catholique de Louvain et au sponsor. Les lauréats seront proclamés par le Président du jury. A l'occasion de cette cérémonie organisée avec le concours du sponsor, chaque lauréat sera invité à réaliser un bref exposé d'une dizaine de minutes.

Gestion administrative

Pour tout renseignement complémentaire concernant les « Pfizer Educational Grants », s'adresser à :

Secrétariat au Coordinateur à la Recherche
Mme Sandrine Wollanders
Secteur des sciences de la santé de l'UCL
Avenue E. Mounier, 50 B1.50.01 à 1200 Bruxelles
Tél. : 02/ 764 50 46
Fax : 02/ 764 50 35
e-mail: sandrine.wollanders@uclouvain.be
Site internet : <http://www.uclouvain.be/1782.html>